

DEC151628INSB

Décision portant cessation de fonctions et nomination de Mme Florence Ruggiero, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°5242 intitulée « Institut de génomique fonctionnelle de Lyon »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC141463DAJ du 28 mai 2014 portant nomination de M. Philippe Baptiste aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision DEC142135DGDS en date du 18 décembre 2014 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°5242 intitulée « Institut de génomique fonctionnelle de Lyon » et nommant M. Vincent Laudet, directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Vincent Laudet, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, appelé à d'autres fonctions, à compter du 1^{er} septembre 2015.

II. A compter de cette même date, Mme. Florence Ruggiero, directrice de recherche au CNRS, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 décembre 2015.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 juillet 2015

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Philippe Baptiste



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC151592dr08

Décision portant cessation de fonctions de M. Michel DROUET, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UPR3346 intitulée « Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique » - P'

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC140554DR08 du 12 février 2014 portant nomination de M. Michel DROUET aux fonctions d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Michel DROUET, dans l'unité du CNRS n°UPR3346 à compter du 1^{er} juillet 2015.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 03 juillet 2015

Le directeur d'unité
Yves GERVAIS

Date et Visa du Délégué Régional

Eric BUFFENOIR, le 09/07/2015

DEC151595dr08

Décision portant nomination de M. Stéphane SCAILLET aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC122743DSI du 05 janvier 2012 nommant M. Bruno SCAILLET directeur de l'unité UMR7327 intitulée « Institut des Sciences de la Terre d'Orléans » - ISTO à compter du 1^{er} janvier 2012;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option « Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et accélérateurs de particules » délivrée à M. Stéphane SCAILLET le 15 juin 2012 par l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN) ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire en date du 30 novembre 2012 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Stéphane SCAILLET, Chargé de recherche, est nommée personne compétente en radioprotection à compter du 09 février 2015.

Article 2 : Missions

M. Stéphane SCAILLET exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Stéphane SCAILLET sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 10 juillet 2015

Le directeur d'unité
Bruno SCAILLET

Date et Visa du Président de l'Université d'Orléans,
M. Youssoufi TOURE, le 22/07/2015

Date et Visa du Délégué Régional CNRS,
M. Eric BUFFENOIR, le 04/08/2015